



ASSOCIATION FRANÇAISE DU DROIT MARITIME

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 OCTOBRE 2023

L'Association Française du Droit Maritime s'est réunie en Assemblée Générale le 11 octobre 2023 au 47 rue de Monceau-75008 Paris, sous la présidence du Professeur Philippe DELEBECQUE qui a ouvert la séance à 17H00.

Présentiel : MM. ABALLEA, CACHARD, DELEBECQUE, DENEFFLE, MME MESNIL, MM. RENBAUVILLE NICOLLE, THOMAS – G. BRAJEUX – B. COURTOIS - V. REVENAZ liste incomplète

Distanciel :

Excusés : MMES U. BALK-BAZOT, F. FOUCHIER-MATTE, MM. L. GRELLET, P-Y GUERIN, MMES L. EISNARD, C. LAWSON, L. NIAMBA.

1. **Vie de l'association**

Après avoir recueilli l'avis du Comité de Direction et au regard notamment de la mandature qui a été perturbée par la pandémie du Covid, il est proposé de prolonger pour une durée d'un an les mandats des membres du Bureau et du Comité de Direction. Cette extension permettra par ailleurs de préparer dans de meilleures conditions la désignation d'un nouveau Comité de Direction.

L'Assemblée Générale marque son accord sur cette proposition.

2. **Informations d'ordre général**

- Approbation des procès-verbaux des l'Assemblées Générales du 30/03/2023.
- Présentation des nouvelles candidatures

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les candidatures à l'AFDM présentées par Monsieur Jean-Paul Thomas, à savoir :



ASSOCIATION FRANÇAISE DU DROIT MARITIME

- ✓ **Erwan COLANI**, Avocat, cabinet Richemont Delviso, parrainé par Me Henri Najjar et Me Cyril Bourayne
- ✓ **Clara DELAUBIER**, élève avocate, parrainée par le Pr Philippe Delebecque et Me Sébastien Lootgieter
- ✓ **Thierry DUCHESNE**, Commissaire général, Directeur du département maritime de la fondation méditerranéenne d'études stratégiques, parrainé par le Pr Philippe Delebecque et Me Guillaume Brajeux
- ✓ **Victoire REVENAZ**, Avocate, parrainée par Me Bertrand Courtois et Me Sébastien Lootgieter
- ✓ **Florian THOMAS**, Avocat au Barreau de Brest, parrainé par le Pr Philippe Delebecque et M. Stéphane Miribel

Monsieur le Professeur Philippe Delebecque informe les membres de l'association de plusieurs sujets d'actualité :

- Journée Ripert : la journée Ripert aura lieu le 27 juin 2024 à l'Institut de droit comparé et sera l'occasion d'aborder, entre autres, les récents codes maritimes.
- Colloque franco-belge : pour mémoire, ce colloque a été reporté au 7 mars 2024, à la Maison de l'Amérique Latine, et aura pour thème les documents de transport.
- Commissions : il est prévu que les Commissions « assurance » et « animaux vivants » se réunissent au premier trimestre 2024.
- Questions diverses :
 - La Commission européenne a annoncé que le règlement d'exemption par catégorie dont bénéficiaient les consortiums de transport maritime ne sera pas prorogé.
 - En vue de l'attribution du prix de thèse, lors de l'Assemblée Générale de rentrée, les différents travaux ont été distribués aux lecteurs qui s'étaient portés volontaires.
 - L'Association allemande de droit maritime fêtera en 2024 son 125^e anniversaire.
 - La prochaine conférence du CMI se tiendra en mai 2024 à Göteborg.



ASSOCIATION FRANÇAISE DU DROIT MARITIME

- L'idée est émise par le Professeur Philippe Delebecque d'organiser dans les deux ou trois prochaines années une conférence sur le droit maritime francophone et continental.

3. Intervention

Questions techniques et juridiques posées par la pose des câbles sous-marins par M. Thomas Ferreyrolles, Directeur juridique du Groupe AIRTIES.

A la suite de plusieurs échanges sur l'intervention de M. Ferreyrolles, l'ordre du jour étant terminé, le Président clôt la séance à 19h00.